



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E8179

VALABLE JUSQU'AU 10/04/2025

ÉDITÉ LE 18/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/2005

Forme juridique : SAS

Capital : 1 377 336

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULOUSE

Siret : 640 800 223 00110

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 41202900K

Assurance Responsabilité Travaux :

SMA SA F71160H1259001/2 106230

Assurance Responsabilité Civile :

SMA SA F71160H4051001/2 106227

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - CLEVIA SUD-OUEST (AGENCE)

12 RUE GLEIZE
64100 BAYONNE

Téléphone : 05 59 41 51 41

Portable : 06 74 09 02 18

Fax : 05 59 41 51 40

Site Internet :

E-mail : bayonne.thermie.energie@eiffage.com

Responsabilité légale :

LALBAT JULIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL / LASBASSES PATRICE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 42

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	11/04/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	11/04/2024
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	11/04/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	11/04/2024
o Pompe à chaleur : chauffage	11/04/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	11/04/2024
o Ventilation mécanique	11/04/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE PAU
TECHNOPOLE HELIOPARC
2 AVENUE PIERRE ANGOT
CS 8011
64053 PAU CEDEX 09

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.